

# 10 % des agriculteurs sont désormais bio

Sept mille conversions ont été lancées en 2019 en France. Le mouvement touche aussi les céréaliers.

OLIVIA DÉTROYAT [@Olivier](#)

**AGRICULTURE** Alors que la « Ferme France » s'expose pour dix jours à la porte de Versailles à Paris, c'est un palier important qui vient d'être franchi. L'an dernier, 7 023 conversions à l'agriculture biologique ont été notifiées à l'Agence Bio, selon ses premières estimations dévoilées par *Le Figaro*.

Même en prenant en compte les arrêts (1 300 et 1 500 selon les années), et si les chiffres définitifs ne seront connus qu'au printemps, cela porte à 47 000 le nombre de paysans français cultivant selon les principes de l'agriculture biologique (pas de pesticides de synthèse, non-OGM...). Soit plus de 10 % des 460 000 fermes recensées dans l'Hexagone, contre 9,5 % en 2018.

Toujours selon l'Agence Bio, les surfaces bio atteignent au même moment 2,3 millions d'hectares. Soit environ 8,5 % de la surface agricole utile française. Ce léger décalage est dû aux productions mixtes de certaines fermes. Et au fait que les fermes bio sont en moyenne moins grandes que les non bio.

Avec plus de 1 630 conversions, l'Occitanie figure, comme l'Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les régions les plus dynamiques en 2019, grâce, entre autres, à des conditions terrestres et climatiques plus favorables. « Ces régions sont désormais solidement ancrées dans le bio », décrypte Florent Guhl, directeur de l'Agence Bio, chargée de la promotion de l'agriculture bio dans l'Hexagone. Mais même dans des régions historiquement peu développées, on note un rééquilibrage de la dynamique. » Notamment en Île-de-France. Avec 123 conversions engagées, la cohorte de paysans bio autour de la capitale (de 400 en 2018) a augmenté sensiblement.

Par secteur, les grandes cultures sont à l'honneur depuis deux ans, avec un nombre croissant d'entrées dans cette démarche qui prend jusqu'à trois ans pour les céréales. Mais un écart persiste entre régions. Certaines ont déjà largement dépassé, en 2018, les 10 % de surfaces céréalières en bio (Occitanie, Paca). Dans d'autres, comme le Grand Est (2,5 %) ou les Hauts de France (0,9 %), le changement est plus lent. Notamment sous l'effet d'aléas

Dans un domaine bio du Bordelais, les sols sont travaillés avec l'aide d'un cheval de trait.

ANDBZ/ABACA

## CONVERSIONS EN BIO EN FRANCE

ESTIMATIONS AGENCE BIO EN 2019

7 023

conversions engagées, contre 6 600 en 2018

47 000

agriculteurs certifiés ou engagés en bio

10,2 %

des fermes françaises

8,5 %

de la surface agricole utile française, avec 2,3 millions d'hectares

climatiques empêchant d'abandonner facilement tout intrant de synthèse. À peine plus de 4 % des surfaces céréalières tricolores étaient cultivées AB en 2018.

## Prix barrés en supermarché

Toutefois, l'avancée reste notable par rapport à 2013 (1 %). Car comme dans d'autres filières (lait, œufs), les céréaliers vendent plus cher leur production AB, sous l'effet de la demande croissante des consommateurs. Sous réserve de passer la délicate étape de la conversion (2 à 3 ans selon les cultures), la prime peut aller de 20 à 30 % sur la viande ou le lait bio, et jusqu'à 100 % pour le blé. « Cette dynamique de conversion doit permettre de tendre vers notre objectif d'autosuffisance en France, là où nous importons encore 30 à 40 % de nos céréales AB », se réjouit Florent Guhl.

Les couacs de 2015 à 2018 sur le versement tardif des aides à la conversion ont eu beau décaler ou décourager certains projets, ils n'ont pas entamé la dynamique, estime l'Agence Bio. Qui juge « tenable » l'objectif de 15 % des terres agricoles françaises en bio d'ici à 2022, en réponse à un rapport sénatorial estimant que ce seuil ne serait atteint qu'en 2026.

Un des prochains défis sera de maintenir le cercle économique vertueux dans les filières les plus engagées. Dans le vin, les œufs ou le lait, la part de la production AB oscille maintenant entre 12 et 15 %. Comme ils sont devenus des produits courants, la tentation est grande pour les grandes surfaces d'en faire des produits d'appel aux prix barrés. Dès qu'ils le peuvent, les producteurs bio privilégient donc les circuits courts. ■

